

SYNTHESE DES RECOMMANDATIONS PROFESSIONNELLES

L'EXPRESSION ABDOMINALE DURANT LA 2^E PHASE DE L'ACCOUCHEMENT

L'expression abdominale se réfère à l'application d'une pression sur le fond de l'utérus, avec l'intention spécifique de raccourcir la durée de la 2^e phase de l'accouchement.

Il n'y a pas d'indications médicalement validées pour réaliser une expression abdominale.

Le vécu traumatique des patientes et de leur entourage et l'existence de complications, rares mais graves, justifient l'abandon de cet usage.

Dans les situations qui nécessitent d'écourter la 2^e phase de l'accouchement, le recours, en fonction du contexte clinique, à une extraction instrumentale (forceps, ventouse obstétricale, spatules) ou à une césarienne est recommandé.

Si une expression abdominale est pratiquée malgré les recommandations précédentes, elle doit être notée dans le dossier médical de la patiente par la personne en charge de l'accouchement, en précisant le contexte, les modalités de réalisation et les difficultés éventuellement rencontrées.